

Conformément aux articles 314-48 à 314-54 du Règlement Général de l'AMF, le présent questionnaire a pour objectif de permettre à SOFIDY de classer ses clients (professionnels / non professionnels) et de vérifier si vos connaissances et votre expérience vous permettent de comprendre les risques inhérents aux SCPI. SOFIDY met en garde le client qu'en l'absence de réponse complète et sincère au présent questionnaire, il ne pourra être vérifié que l'opération envisagée est appropriée. SOFIDY attire votre attention sur le fait que la vérification de la bonne compréhension du risque par le client ne peut être considérée comme un conseil en investissement. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, ces informations sont totalement confidentielles : elles font l'objet d'un traitement par les seules équipes de SOFIDY. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification en vous adressant au Service des Associés de SOFIDY.

1° - Votre identité :

Nom : Prénom :

Profession : Secteur d'activité :

Si la souscription est effectuée par une personne morale, merci de préciser les nom et prénom de l'actionnaire principal.

2° - Quelle est l'estimation de votre patrimoine global (résidence principale incluse) ?

Inférieur à 50.000 € Entre 50.000 € et 500.000 € Entre 500.000 € et 1.500.000 € Plus de 1.500.000 €

3° - Quelle est la fourchette des revenus mensuels de votre foyer ?

Moins de 1.000 € Entre 1.000 € et 3.000 € Entre 3.000 € et 5.000 € Plus de 5.000 €

4° - Quels placements détenez-vous ?

- Epargne disponible (Livret A, LDD...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	- Epargne salariale (PEE, PERCO...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
- Epargne logement (PEL, CEL...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	- Biens immobiliers loués en direct	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
- Contrats d'Assurance vie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	- Parts de SCPI	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
- Produits boursiers (titres en direct, PEA...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	- Défiscalisation (FIP, FCPI...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

5° - Avez-vous déjà souscrit des parts de SCPI ?

Non Oui : Nombre de souscriptions : Date des 2 dernières souscriptions :

6° - Dans le cadre de votre investissements en parts de SCPI, quels objectifs privilégiez-vous ? Classer les 6 objectifs ci-dessous de 1 (le plus important) à 6 (le moins important) :

Eviter les soucis de gestion de l'immobilier locatif :	Se constituer un patrimoine immobilier :
Diversifier votre patrimoine :	Faciliter la transmission de votre patrimoine :
Augmenter le niveau de vos revenus réguliers :	Préparer votre retraite :

7° - Quel est votre horizon de placement ?

Moins de 3 ans Entre 3 et 5 ans Entre 5 et 8 ans Plus de 8 ans

8° - Selon vous, combien de temps est-il recommandé de conserver les parts d'une SCPI ?

Pendant une courte durée (Entre 1 et 3 ans) Pendant une durée moyenne (de 3 à 8 ans) Pendant une longue durée (plus de 8 ans)

9° - L'investissement en parts de SCPI présente-t-il un risque en capital ?

Oui Non

10° - Le rendement servi par la SCPI est :

Garanti Peut varier à la hausse comme à la baisse

11° - La possibilité de revendre vos parts de SCPI :

Est garantie par la société de gestion Dépend de la présence d'acquéreurs

12° - Quelle est la fiscalité des revenus d'une SCPI ? (2 réponses possibles)

L'associé est fiscalisé sur les dividendes versés L'associé est fiscalisé sur sa quote-part des revenus perçus par la SCPI

Il s'agit essentiellement de la fiscalité des revenus fonciers Il s'agit essentiellement de la fiscalité des dividendes d'actions

Il n'y a pas de fiscalité sur les revenus perçus

13° - Quelle est le régime fiscal applicable aux plus-values éventuellement réalisées sur la vente des parts d'une SCPI ?

Il s'agit de la fiscalité des plus-values immobilières Il s'agit de la fiscalité des plus-values mobilières

Il n'y a pas de fiscalité sur les plus-values

14° - Date et Signature :

J'atteste sur l'honneur que les réponses données à ce questionnaire sont sincères.

Fait le : A :

Signature :

SOFIDY rappelle que les produits financiers sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse, qu'ils présentent de ce fait un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et elles ne sont pas constantes dans le temps. Avant tout investissement, le client est invité à connaître et comprendre le produit financier (caractéristiques, risque de perte, durée recommandée d'investissement...) qu'il envisage d'acquérir et de lire les mises en garde sur les investissements financiers dans les conditions générales ou s'entretenir avec un Conseiller pour s'assurer qu'il appréhende les risques liés à l'investissement envisagé.